



LA PHILOSOPHIE

Révisée le 9 janvier 2018 par Andrea Chamberland

Adoptée à L'AGA le 14 juin 2018

I. Caractéristiques générales

Centre de la petite enfance Les Terrasses
10, rue Wellington pièce 101
Gatineau (Québec)
J8X 2H4
Téléphone : 819-994-3409
Télécopieur : 819-994-3455
Cellulaire : 819-968-0970
Site internet : www.cpelesterrasses.com

Les heures d'ouverture sont de 7h00 à 18h00 du lundi au vendredi.
Pour le bien-être de l'enfant et pour l'organisation du CPE, il est recommandé d'arriver avant 9h00 et de quitter le CPE après 15h00.

Le CPE a un permis de 51 places :
10 poupons (0-17 mois)
41 préscolaire (18 mois à 5 ans)

Le personnel :

1 directrice générale
9 éducatrices à temps plein
1 éducatrice à temps partiel
1 responsable de l'alimentation

Les ratios d'enfants par éducatrice sont les suivants :

0-18 mois : 2 éducatrices pour 10 enfants
18-24 mois : 1 éducatrice pour 7 enfants
24-48 mois : 1 éducatrice pour 8 enfants
48-60 mois : 1 éducatrice pour 10 enfants

Langues parlées :

Le CPE est un milieu bilingue. Le français et l'anglais sont les langues utilisées.

Enfants handicapés :

Le CPE les Terrasses peut accueillir des enfants handicapés.

II. Orientations générales :

Le CPE Les Terrasses est un Centre de la Petite Enfance en milieu de travail qui dessert une clientèle diversifiée. La priorité des places est attribuée aux employés de la fonction publique fédérale. Ce sont des résidents du Québec. Le CPE est situé dans l'édifice occupé par le Ministère Affaires Autochtone du Nord Canada. Nous favorisons les échanges avec la culture autochtone.

Pratiques pédagogiques :

Le CPE est, avant tout, un milieu de vie qui privilégie le développement de l'enfant. C'est un milieu d'épanouissement affectif, social, physique et intellectuel pour l'enfant, l'éducatrice et le parent. Le milieu est une continuité et un complément à la vie familiale de l'enfant. Nous travaillons en partenariat avec la famille et l'environnement qui nous entoure. Nous valorisons l'apprentissage d'une « façon de faire » originale plutôt que la réalisation d'un projet fini.

Le CPE tend vers une pédagogie ouverte et informelle. Elle s'appuie sur l'aménagement d'un environnement éducatif et diversifié. Dans cet environnement, le souci premier sera de permettre à l'enfant d'utiliser sans cesse son plein potentiel. Il en résultera des apprentissages variés, diversifiés et individuels.

L'encadrement indirect permet aux enfants d'exercer et de maîtriser des habiletés et des connaissances dans des activités qui leur sont présentées par l'adulte ou les jeux de leur choix.

III. Les valeurs éducatives :

Le CPE est une expérience de vie très importante pour l'enfant et son développement. L'identification de valeurs communes devient essentielle et permet de clarifier les attentes auxquelles l'adulte répond pour fournir à l'enfant un milieu de vie harmonieux et enrichissant.

Définition :

Une valeur est une idée, ou un ensemble d'idées auxquelles nous accordons une grande importance. Ce sont les choix fondamentaux que l'on prend et qui définissent notre conduite de vie dans le milieu. Le choix des valeurs détermine la nature du développement que nous souhaitons chez l'enfant en processus de croissance.

Les valeurs éducatives que nous souhaitons promouvoir sont les suivants :

L'acceptation des différences :

« Chaque enfant est unique ». L'égalité entre cultures, sexes et le respect des particularités physiques et mentales.

Le respect :

Une considération pour soi, pour les gens qui nous entourent et pour notre environnement.

L'autonomie :

La capacité de se prendre en main, d'être pour lui-même sa principale personne ressource.

La valorisation de soi :

Connaitre ses possibilités, ses besoins, ses limites, les accepter et les aimer.

Le sens des responsabilités :

La capacité de s'impliquer, d'agir, d'accepter et subir les conséquences de nos actes. Et de poser des gestes réparateurs.

La socialisation :

La capacité de vivre en groupe, sans perdre son identité et sans menacer celle des autres.

La liberté :

Faire des choix et les assumer.

La curiosité intellectuelle :

La volonté d'apprendre de nouvelles choses.

Le sens critique et la connaissance de la réalité :

La capacité d'évaluer et de déterminer la valeur des choses.

L'ouverture d'esprit :

La capacité de faire face à l'évolution constante de son entourage et de la société. D'accepter ce que nous ne trouvons pas de nature commune.

L'imagination et la créativité :

La capacité de l'enfant de développer son esprit imaginaire, son jugement et sa mémoire en le lui laissant vivre ses expériences et ses jeux imaginaires.

IV. Les besoins de l'enfant

Le CPE Les Terrasses répond aux besoins des enfants en assurant leur bien-être, leur sécurité, leur santé, leur développement global et harmonieux.

Les besoins affectifs :

Ce sont les besoins dans le domaine des émotions. Ceux qui combinent les besoins d'amour, de sécurité de confiance et de valorisation. L'enfant apprend à connaître et à exprimer ses sentiments.

Les besoins sociaux :

Ce sont les règles de la vie pédagogique. L'enfant se développe avec le contact et les liens avec les gens qui l'entourent. Il recherche sa propre identité.

Les besoins moteurs et sensori-moteurs :

C'est ici que l'enfant apprend à connaître son corps, sa sensualité, sa sexualité, et ses besoins physiologiques. C'est aussi le domaine de la manipulation et l'exploration de toutes sortes. L'enfant apprend à contrôler son corps de façon globale, précise et détaillée.

Les besoins intellectuels :

L'enfant développe sa pensée logique, exerce sa créativité, expérimente son esprit critique, intègre de nouvelles connaissances et test ses capacités d'agir sur son environnement.

Les besoins moraux :

L'enfant fait face aux mœurs, aux habitudes, aux règles de conduite admises et pratiquées dans la société. C'est l'apprentissage du bien et du mal.

V. Les interventions éducatives

Objectif : Établir une relation de confiance et de respect avec l'enfant en évitant les interdits continuels, le chantage et les remarques désobligeantes.

- L'éducatrice s'assure que les consignes sont claires, nettes et précises et bien adaptées à l'âge des enfants;

- Elle commente les gestes de l'enfant et non l'ensemble de sa personne. Elle évite de porter jugement et elle souligne ses progrès;

- Les interventions autoritaires, dévalorisantes, humiliantes et physiques (tapes) sont interdites;

- Le non-respect des consignes, ainsi que des comportements agressifs d'un enfant envers ses pairs, son environnement, ou les adultes au CPE ne sont pas tolérés au CPE. L'enfant pourrait être momentanément retiré du groupe, selon son âge, pour réflexion de son geste;

- Les interventions éducatives avec les 0-24 mois consistent à répéter les consignes avec patience, créer des diversions et les rediriger dans les situations d'oppositions ou d'agressivité;

- Les interventions éducatives avec les plus vieux sont guidées par l'éducatrice. Ils consistent à manifester verbalement leur mécontentement, écouter ce qu'ils ont à dire sur la situation, accepter leurs émotions tout en refusant des gestes d'agression. L'éducatrice encourage la solution de conflits par les enfants;

- L'éducatrice répète ses attentes avec fermeté, respect et confiance en l'enfant. Elle adopte une attitude constante; et,

- Il est important de rendre l'enfant responsable de ses actes. L'enfant doit s'affirmer et apprendre à communiquer.

VI. Le rôle de l'éducatrice

Au CPE Les Terrasses, le rôle de l'éducatrice consiste à accompagner l'enfant et non à intervenir directement auprès de lui. Elle crée un environnement riche et stimulant qui répond à ses besoins. L'éducatrice intervient en présence de danger. Elle sensibilise l'enfant aux conséquences de ses actes, aux choix offerts et à l'importance d'assumer ses actes. L'objectif est de rendre l'enfant autonome et responsable comme individu social. Ainsi, c'est l'enfant qui choisit ses propres activités. Toutefois, l'adulte responsable demeure toujours disponible pour répondre aux questions et donner du soutien si nécessaire. L'éducatrice doit donc être réceptive, observatrice et à l'écoute.

L'exploration et la recherche active par l'enfant sont fortement encouragées tel qu'en témoignent les conseils du « laisser manipuler, laisser essayer ».

L'éducatrice travaille avec le parent pour fournir des suivis journaliers concernant la participation, le comportement, l'évolution et autres situations vécues de la part de l'enfant.

VII. Moments de routines et activités libres

Moments de routine

Les moments de routine sont quotidiens par nécessité. Elles répondent aux besoins immédiats des enfants. Les moments de routines aux CPE incluent :

- la collation
- la toilette et l'hygiène
- l'habillage et le déshabillage
- le repas
- l'arrivée et le départ
- la sieste

Lors de ces moments, les enfants sont accompagnés d'une éducatrice.

Activités libres

Ce sont les moments qui ne sont pas routiniers. Les activités sont proposées aux enfants en fonction des intentions éducatives et de l'intérêt des enfants.

Une variété de ces activités est offerte aux enfants lors de l'accueil et le départ. Les enfants sont en groupe multiâge et les éducatrices sont disponibles à eux. Elles leur donnent du soutien au besoin. Le matériel est rangé, mais accessible aux enfants.

VIII. 18 mois à 5 ans

(Voir l'horaire en Annexe)

Les objectifs de développement de la journée type

Accueil

C'est un moment pour établir un contact chaleureux entre l'éducatrice, l'enfant et le parent. Un bel accueil permet de créer un bon lien de confiance.

Activités libres

Elles permettent à l'enfant d'entrer dans le jeu à son rythme. Les activités libres favorisent le contact humain avec l'éducatrice et les autres enfants.

Rangement

Un moment qui crée un climat d'entraide. L'enfant apprend à remettre à sa place le matériel et les jouets utilisés afin d'apprendre à respecter et à prendre soin des objets.

Hygiène

La routine de toilette, laver les mains et la bouche et brosser les dents, inculque de bonnes habitudes de vie chez l'enfant. Il apprend à être autonome et à prendre soin de son corps.

Collation

L'enfant apprend la saine nutrition. Il fait des choix d'aliments et socialise avec le groupe. Il apprend à respecter la nourriture, le temps et les gens qui l'entourent.

Cercle

Le cercle est un moment de petit groupe. Il a pour but de :

- Se regrouper dans un groupe plus stable, homogène et plus restreint;
- Faciliter l'attention individuelle;
- Favoriser l'esprit de groupe en permettant à l'enfant de créer des liens d'amitié plus étroits avec une éducatrice ou certains enfants;
- Donner à l'enfant la possibilité de s'exprimer verbalement en petit groupe;
- Apprendre à écouter ses pairs et l'éducatrice ; et,
- Permettre à l'enfant de jouir de la compagnie des autres de son âge.

Activités proposées

Ce sont des activités :

- créatives;
- physiques et motrices;
- affectives;
- sociales et morales;
- cognitives;
- langagières;
- extérieurs; etc.

L'aménagement des lieux est stratégique. Il doit y avoir suffisamment d'espace afin que les enfants ne soient pas dérangés dans leurs activités par les déplacements des autres enfants.

Les règles de sécurité, ainsi que les consignes doivent être établies avant chaque atelier. Ex. : Lors d'un atelier de découpage, les enfants tiennent la pointe des ciseaux vers le bas.

Activités créatives

Elles ont pour but de :

- Aider l'enfant à s'exprimer librement;
- Exposer l'enfant en lui fournissant du matériel varié qui lui permettra de se découvrir à travers les couleurs, les formes et les textures qu'il utilise à son goût. Il apprend à développer une perception progressive du monde qui l'entoure;
- Permettre à l'enfant d'extérioriser des sentiments qu'il ne peut pas toujours verbaliser;
- Permettre le développement de la motricité fine et de la coordination;

- Valoriser l'enfant en éveillant en lui le sens de la fierté devant ses capacités de créer quelque chose d'unique, peu importe le produit final;
- Créer une ambiance de confiance qui favorise son intégration dans le groupe; et,
- Apprendre à l'enfant d'exploiter progressivement les ressources du matériel didactique ainsi que son utilisation avec respect.

Les moyens utilisés

Le dessin : craies de cire, crayons de couleur, fusain, pastels, crayons-feutres, crayons plomb, etc.

La peinture : pinceaux variés, gouache liquide, pain de gouache, peinture tactile, matériel varié pour peindre (voitures, brosses à dents, rouleaux), etc.

Le découpage : déchirer le papier, découper avec des ciseaux, découper des catalogues, des revues, du papier de construction, etc.

Le modelage : pâte à modeler, papier mâché, glaise, sable magique, etc.

Le collage : coller du sable, du tissu, du papier de soi, du feutre, du bois, de la paille, de la laine, des feuilles d'arbres, des matériaux de récupération, etc.

L'enfilage : papier de construction, pailles, papier de soie, papier crêpe, boutons, etc.

Activités psychomotrices :

Elles ont pour but de :

-Contribuer par le mouvement au développement du système nerveux, musculaire et de la coordination;

-Apprendre à l'enfant à découvrir et à maîtriser son corps en prenant conscience de sa force, sa grandeur, ses capacités, etc.;

-Permettre à l'enfant d'agir sur le monde extérieur, de modifier son environnement en déplaçant, en superposant les objets, etc.;

-Aider l'enfant à connaître les objets qui l'entourent en les manipulant;

-Favoriser la découverte de l'espace en découvrant les notions en bas, en haut, dessus, dessous, dedans, à côté, en arrière, devant, près de, loin de, etc.;

-Faire vivre des expériences corporelles positives et agréables tout en apprenant la concentration et le contrôle de soi;

-Favoriser un développement émotif harmonieux, car les mouvements et les gestes de l'enfant sont étroitement reliés à ses émotions; et,

-Créer une ambiance idéale pour la socialisation.

Les moyens utilisés

Les jeux coopératifs

La fabrication de parcours

L'expression corporelle

Exercices de mouvement et de gymnastiques

Le matériel utilisé

Structure de jeu, cerceaux, balles, ballons, poutre, cordes à sauter, ruban rythmique, tunnel, tricycles, etc.

Activités de jeux de rôles :

Elles ont pour but de :

- Permettre à l'enfant de découvrir le monde des adultes et de s'identifier à eux;
- Favoriser l'expression des sentiments de colère, crainte, joie, tendresse, tristesse, etc.;
- Élargir leur monde physique;
- Stimuler l'interaction de la communication verbale;
- Développer le sens de l'organisation et la créativité
- Encourager le leadership et le respect des autres; et,
- Éveiller chez l'enfant sa vision de la fantaisie et de l'irréel.

Les moyens utilisés

Les jeux de menuiserie
Le centre familial : coin de cuisine et poupée
Le matériel pour épicerie
Le matériel pour l'hôpital
Le matériel pour salon de coiffure
Le matériel de déguisements
Les marionnettes

Activités cognitives et sensori-motrices

Elles ont pour but de :

- Développer la capacité de concentration et d'attention;
- Contribuer au développement de la mémoire;
- Aider l'enfant dans l'organisation de sa pensée;
- Stimuler sa curiosité et son sens de la découverte;
- Encourager sa ténacité;
- Créer des défis qui amèneront l'enfant à acquérir de nouvelles connaissances et aptitudes;
- Élargir le monde extérieur de l'enfant;
- Favoriser la communication verbale;
- Développer l'esprit logique et de déduction; et,
- Permettre de développer naturellement ses 5 sens (vue ouïe, touchée, goût et odorat) et d'affirmer sa maîtrise de soi.

Les moyens utilisés

Les jeux d'assemblage
Les jeux d'association
Les jeux de mémoire
Casse-tête

Comptines
Histoires
Jeux d'eau
Jeu de sable
Blocs
Tapis de route et voitures, etc.

Activités musicales

Elles ont pour but de :

- Développer le mouvement corporel par l'utilisation de notre corps en entier;
- Initier l'enfant à la musique par des chansons, des comptines, des formules rythmiques et des jeux d'expression parlés; et,
- Expérimenter différents sons, rythmes et harmonies.

Les moyens utilisés

Disques (CD)
Instruments de musique
Magnétophone, etc.

Activités scientifiques

Elles ont pour but de :

- Apprendre à l'enfant d'observer, classifier, associer, décrire, expérimenter, manipuler et acquérir des connaissances de son environnement; et,
- Acquérir de saines connaissances de la préservation de l'environnement.

Les moyens utilisés

Expériences tactiles
Observation des changements de la nature
Réduire, réutiliser, recycler et récupérer
Introduction aux soins d'animaux

Activités culturelles

Elles ont pour but de :

- Faire découvrir aux enfants des cultures et habitudes de vie différentes de la leur; et,
- Faire découvrir ce qui les entoure.

Les moyens utilisés

Semaines thématiques
Histoires et légendes
Livres
Activités culinaires
Ateliers

Activités extérieures

Elles ont pour but de :

- Permettre à l'enfant de découvrir et observer son environnement; et
- Permettre à l'enfant des vivre une activité reliée à un thème précis à l'extérieur du CPE.

Les moyens utilisés

- Sorties à la ferme, aux citrouilles, à la cabane à sucre, aux pommes, etc.
- Sorties au parc, aux jeux d'eau, au marché du quartier, etc.

Habillage et déshabillage

Dans le but de développer leur autonomie et leur sens d'accomplissement, les enfants apprennent progressivement à se vêtir et se dévêtir.

Jeux dans la cour

Une période d'activité libre ou les enfants peuvent s'ébattre, courir, sauter, crier, grimper, ramper, etc. à volonté.

Dîner

Le dîner est un moment pour sensibiliser l'enfant à une saine alimentation. Il est invité et encouragé à goûter aux aliments servis par la responsable de l'alimentation. C'est un moment pour inculquer certaines règles de conduite à la table et de respecter l'espace vital des autres enfants. Le dîner est un moment pour socialiser en groupe et s'impliquer aux tâches qui se rapportent au dîner. C'est un moment calme.

Sieste

Un moment pour relaxer et se reposer. Elle est présentée d'une façon positive. C'est un moment de détente et d'intimité privilégié, propice au sommeil réparateur pour les plus petits et à certaines activités relaxantes pour les plus vieux.

C'est un moment pour de la musique douce, des massages, exercices de relaxation et lecture.

Le besoin de détente de certains enfants de 4 et 5 ans peut être moins grand. Ils sont alors invités à participer à diverses activités calmes. C'est un moment privilégié pour susciter la participation de l'enfant afin de favoriser le développement de nouveaux champs d'intérêt.

Le levée des petits se déroule calmement tout en respectant leurs pairs lors du réveil. L'enfant est invité à faire sa toilette et la routine d'Hygiène.

VIII. La pouponnière (0-18 mois)

(Voir l'horaire en Annexe)

L'éducatrice répond aux besoins des poupons en assurant leur bien-être, leur santé, leur sécurité, leur développement global et harmonieux. Elle doit répondre et respecter les besoins de croissance du poupon, c'est-à-dire :

- Assurer en priorité le bien-être physique de l'enfant, autrement dit ses besoins primaires;
- Développer une attitude active de manipulation et d'exploration;
- Favoriser le développement psychomoteur;
- Favoriser le développement du langage; et,
- Permettre à l'enfant d'explorer son environnement immédiat.

Les moyens utilisés sont :

- Fournir au poupon toute l'attention et l'affection nécessaire;
- Mettre des objets simples qu'il peut toucher à sa disposition comme du matériel de récupération qui fait des sons, des objets pour se cacher;
- Faire exécuter au poupon des exercices simples sous forme de jeux corporels;
- Raconté de petites histoires, chanter, réciter des comptines, et leur parler;
- mettre à la disposition du poupon du matériel adéquat, des mobiles aux couleurs vives, des tapis sensoriels, des miroirs, des jouets démontables, des jouets sensoriels.

De plus en plus, le poupon grandit. Il a accès aux autres aires du CPE pendant l'année. Ceci, d'une part, permet de satisfaire sa curiosité, et d'autre part, de faciliter son intégration sur le côté des grands.

X. Ressources humaines et matérielles

Dans la mesure du possible, le CPE respecte les articles 22 et 23 des *Règlements sur la garde éducatifs à l'enfance* en embauchant des éducatrices ayant un DEC ou équivalent en Technique d'éducation à l'enfance.

Les horaires des éducatrices sont fixes. Le CPE favorise le perfectionnement de tout son personnel selon les ressources financières et humaines au CPE.

XI. Les services disponibles à l'extérieur du CPE

- Bibliothèque municipale
- Maison du Citoyen (exposition d'arts, spectacles)
- Parcs, pistes cyclables
- Pâtisserie, fleuriste, couturière, marché, etc.
- Musées
- Pompiers, policiers, dentistes, ambulanciers, etc.

XII. Les services disponibles au CPE

Ressource humaine du milieu

- CLSC
- Orthophonistes
 - Psychologues
 - Travailleur social
 - Infirmière auxiliaire
 - Diététicienne et nutritionniste, etc.

ANNEXE I

Horaire type au CPE des 18 mois à 5 ans

7h00 à 9h00

-accueil et activités multiâge

8h00 à 9h00

-jeux à l'extérieur si le temps le permet

8h45 à 9h00

-rangement

9h 00 à 9h30

- hygiène

-lavage des mains

-collation

9h 30 à 10h00

-cercle

-changement de locaux

10h 00 à 11h00

-activité proposée

-habillage

-jeux à l'extérieur

11h00 à 11h30

-déshabillage

-hygiène

-jeu de table

-causerie

11h 30 à 12h15

-dîner

12h 15 à 12h45

-routine de toilette

-brossage des dents

-histoires et jeux calmes

12h45 à 14h30

-la sieste

14h00 à 14h30

-activités calmes 4-5 ans

14h 30 à 15h00

-Réveille

-Routine de toilette

-préparation à la collation

15h 00 à 15h30

-collation

15h 30 à 16h00

-activité proposée

16h 00 à 18h00

- jeux multiâge

18h 00

-fermeture du CPE

***L'horaire est sujet aux changements selon le besoin des enfants**

ANNEXE II

Horaire type de la pouponnière au CPE

7h00 à 9h00

- accueil des poupons
- activités libres
- sieste pour certains

9h00 à 9h30

- collation ou biberon
- hygiène
- changement de couches

9h30 à 11h00

- sieste
- activité animée
- jeux à l'extérieur

11h00 à 12h00

- préparation pour le dîner
- dîner

12h00 à 12h30

- changement de couches

12h30 à 15h00

- biberon ou gobelet de lait
- activités libres
- sieste

15h00 à 16h00

- collation
- changement de couches
- biberon ou gobelet de lait

16h00 à 18h00

- activités libres ou animées
- jeux à l'extérieur
- départ des enfants

***L'horaire est sujet aux changements selon le besoin des enfants**

